



Gruppe für Wissenschaft und Forschung
Groupement de la science et de la recherche
Aggruppamento per la scienza e la ricerca
Science Agency

Kramburgstrasse 10
CH-3006 Bern, le 8 avril 1993

☎ 031 / 61 68 36

Fax 031 / 61 64 92

E-mail:
postmaster@gwf.ch

XC/JW

BEW 1.4.100 1993

	ZK	Erh
D	✓	
VD	✓	✓
S		
C		
ZD		
B1		
B2	✓	HU ✓, EF ✓, OS ✓
F1	✓	
F2		
F3		
R	285, 1-17	
Code		

HU, Etat-major, OFES, SG-CEPF, SG-DFI
SG-DFI (à l'intention du chef du Département)
BI:SPI, MAT, DFAE:le Secrétaire d'Etat
Kellenberger,DOI
Mission à Bruxelles, Ambassades à: Bonn, Paris,
Londres, Rome, Lisbonne, Madrid, Athènes,
Copenhague, La Haye, Bruxelles, Dublin,
Luxembourg, Vienne, Stockholm, Oslo, Helsinki

"Développements de la coopération suisse au sein des futurs programmes de la Communauté européenne."

- Le Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, Heinrich Ursprung, rencontre une délégation grecque à Athènes le 5 avril 1993.

Délégation de Grèce: M. Vassilios Kontoyannopoulos, Ministre de l'industrie, de l'énergie, de la technologie et du commerce, M. T. Damianos, Sous-Ministre de l'industrie, de l'énergie, de la technologie et du commerce, M. le Professeur G. Penelis, Secrétaire-général de la recherche et de la technologie

Délégation de Suisse: M. Heinrich Ursprung, Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, M. A. Hohl, Ambassadeur de Suisse en Grèce, M. Xavier Comtesse, Adjoint scientifique, GSR

Le Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, Heinrich Ursprung, a exposé à la délégation grecque, suite au vote du 6 décembre, les principes déterminant la position suisse en matière de coopération scientifique au sein de la Communauté européenne.

I. Les principes qui déterminent la position suisse

1. Il y a trois ans déjà, le Gouvernement suisse a souligné dans ses objectifs de politique de recherche le but suivant, à savoir que la participation complète et entière aux programmes scientifiques et technologiques de la Communauté était une priorité de première importance.
2. Les autorités suisses demeurent convaincues que le renforcement de notre coopération scientifique est dans l'intérêt réciproque de la Communauté et de la Suisse.
3. Par l'approfondissement de notre coopération, nous envisageons une action à long terme que nous voyons sur la base d'un engagement large de notre côté comme expression d'une solidarité avec l'effort européen.
4. Nous avons grand intérêt qu'un approfondissement de notre coopération au sein des 3ème et 4ème programmes-cadre puisse être réalisé dans un délai relativement court.
5. Quels sont les moyens que la Grèce envisage pour une approche visant à un accord intégral sur le principe d'une participation "full and equal" de notre pays au programme-cadre dans son ensemble?



II. La position de la Grèce

M. Vassilios Kontoyannopoulos, Ministre de l'industrie, de l'énergie, de la technologie et du commerce du Gouvernement grec, a manifesté son soutien aux démarches suisses qu'il entend faire valoir à Bruxelles. En soulignant les excellents rapports qui existent entre la Grèce et la Suisse dans différents domaines, notamment en recherche et en technologie, il a exprimé le souhait qu'un accord bilatéral entre nos deux pays dans les domaines de la recherche et de l'éducation puisse voir le jour. Il a rappelé à cet effet que la Grèce bénéficie actuellement de tels accords bilatéraux avec de nombreux pays européens.

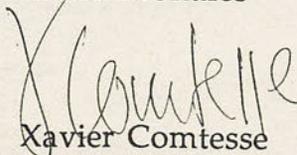
III. Suggestion en vue de la démarche à suivre

Constatant que les procédures de la Communauté européenne sont généralement longues, le Sous-Ministre, M. Damianos, et le Secrétaire-général, M. Pénélis, ont émis une suggestion. Dans le but d'accélérer la procédure d'intégration "pleine et entière" de la Suisse aux programmes de recherche de la Communauté européenne, il serait opportun, à leurs yeux, de préparer conjointement avec la Commission et en particulier avec le Directeur Général Fasella un texte qui devrait être inclus dans le document du quatrième programme-cadre, spécifiant la position de la Suisse.

Le Secrétaire d'Etat Heinrich Ursprung remercie chaleureusement la délégation grecque de cette proposition ainsi que de son appui. Il va faire part de la position grecque aux ministres des pays européens avec qui il aura prochainement des entretiens, à savoir les ministres irlandais, anglais, espagnol, portugais, belge et danois. Il va aussi en informer le Commissaire Ruberti et le Directeur Général Fasella et rencontrera ce dernier le 16 avril.

En ce qui concerne la proposition d'un accord bilatéral entre la Grèce et la Suisse, le Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche propose qu'il soit fondé sur des raisons objectives et sur le partenariat déjà existant afin de rendre cet accord le plus concret possible. Le Secrétaire-général Pénélis prendra contact avec l'Ambassadeur Hohl pour entamer les démarches.

Etat-major du GSR
Section Economie et relations
internationales


Xavier Comtesse